

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE  
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,  
TRADITIONNELLES ET LES POPULATIONS LOCALES  
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAMBUI.**

**TUBAH, LE 05 JUIN 2013.**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE  
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,  
TRADITIONNELLES ET LES POPULATIONS LOCALES  
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAMBUI**

L'an deux mille treize et le 05 ème jour du mois de juin, s'est tenue à la mairie de TUBAH, conformément à la convention de gestion provisoire signée le 12 Décembre 2012, entre le Ministère des Forêts et de la faune (MINFOF) et la commune de TUBAH, et à la Décision n°2002 D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS du 21 août 2012 fixant la liste et les modalités de transfert de la gestion de certaines réserves forestières aux communes, en vue de l'aménagement de la réserve forestière de BAMBUI.

Les objectifs visés par cette réunion étaient :

- Informer les autorités administratives et traditionnelles locales, sur la Décision du MINFOF et la convention provisoire MINFOF/Commune de BAMBUI ;
- sensibiliser les populations locales des engagements de la communes envers le MINFOF et des enjeux de la restauration de la réserve forestière de BAMBUI;
- Définir le principe de participation des populations locales dans le processus d'aménagement de la réserve ;
- Préciser les étapes suivantes devant aboutir à l'aménagement de la réserve.

La réunion a été présidée par Monsieur Sous-préfet, et le représentant du Délégué départemental des Forêts et de la faune de la MEZAM était rapporteur. Etaient également présents à cette réunion :

- Le Maire de la Commune de TUBAH
- Les Chefs traditionnels des villages situés autour de la réserve
- Le commandant de brigade de gendarmerie de TUBAH
- Les populations des villages situés autour de la réserve de BAMBUI
- Les agents techniques de la commune de TUBAH
- Le représentant du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Les travaux ont démarré à 10h10' par une courte prière suivie de l'hymne nationale. La présentation de l'ordre du jour faite par Monsieur le sous-préfet de la l'arrondissement de TUBAH, et des membres de la délégation qui l'accompagnait. Il a tenu à remercier toutes les populations présentes d'être venues si nombreuses à cette réunion. Il a rappelé aux populations l'objectif de la réunion qui est celle de la rétrocession par l'Etat du Cameroun de la Réserve Forestière de BAMBUI à la Commune de TUBAH. Dans le même ordre d'idées, il a fait savoir aux populations qu'elles sont parties prenantes du processus d'aménagement de cette réserve.

Immédiatement après son mot d'introduction, le Maire de Tubah a pris la parole à son tour pour souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Ensuite, il a passé la parole au représentant du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Mezam pour faire la lecture de la note portant transfert de certaines Réserves forestières de la Région du Nord-Ouest à certaines Communes parmi lesquelles la Commune de Tubah. Dans cet exercice, le représentant du Délégué a tout d'abord présenté l'équipe technique de sa suite. Ensuite, il a procédé à la lecture de la décision et expliqué aux populations l'importance de cette rétrocession qui sera bénéfique aux populations riveraines en matière de protection de l'environnement et d'enrichissement du sol pour le développement local.

Dans la poursuite de l'entretien avec les populations à ce sujet, le Représentant du CTFC a largement expliqué tous les mécanismes mis en jeu par la Commune de TUBAH et de concert avec son organisme pour la mise en œuvre de cette convention. Pour tout dire, il a présenté le premier fruit du partenariat qui lie le CTFC et la Commune de TUBAH à savoir la réalisation de la carte présentant l'état des lieux de la réserve. En définitive, il a précisé à la population que l'équipe était là en présence d'eux pour qu'ensemble des solutions soient trouvées pour aider la Commune à restaurer la réserve à hauteur de 70%.

A ce sujet toujours, il a rappelé à l'assistance que le projet d'aménagement de la réserve de MBAMBUI pour le compte de la commune visait à :

- Respecter les engagements de la commune à travers la convention MINFOF/commune de TUBAH ;
- Gérer durablement les ressources naturelles de la réserve ;
- Promouvoir le développement de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- Participer à la lutte contre l'exploitation forestière illicite ;
- Préserver les droits d'usage des populations riveraines.

Il a également rappelé que ce projet rentrait en droite ligne dans le cadre des objectifs de la décentralisation (transfert des compétences) aux collectivités territoriales décentralisées en matière de gestion des ressources naturelles. Aussi, le représentant du CTFC a tenu à préciser les engagements de la commune envers le MINFOF. Il s'agit d'une convention provisoire de gestion de trois ans devant être sanctionnée par la rédaction du plan d'aménagement de la réserve par l'Administration forestière.

La parole a été passée au point focal national pour la lutte contre le VIH-SIDA qui a souhaité la création d'un point focal au sein de la commune de TUBAH.

Après toutes ces précisions, Monsieur le Maire a pris la parole pour souhaiter au nom de toutes les populations de sa localité, la bienvenue à tous ; ce qui nous a conduit dans la

phase de questions- réponses. Cet échange a permis de noter les observations et les préoccupations suivantes :

**Londi william** a posé la question de savoir comment l'on a procédé pour avoir la carte de la réserve .comment ce processus allait se dérouler en tenant compte des agglomérations se situant dans cette forêt ?

**Chungwain thomas** a posé la question concernant l'appellation de la réserve

**Vumie ernesrt** qui dit connaitre parfaitement la réserve et détient même des cartes de la réserve.

**Fon of kejom ketinguh** qui suggère que ce développement soit poussé jusqu'à son village

**Stephen from kejom keku** qui se plaint du faite que la note est en français pourtant la population est anglophone

**Réponse** nous allons traduire en anglais et laisse au maire pour large diffusion

**Fon of bambui** : nous pensons au devenir de notre population. Réserve n'est pas le seul cas du Nom. Mais aussi de la production d'eau qui provient de la réserve. Il dit aussi donner tous son appui au projet naissant. La commune doit remplacée les arbres d'eucalyptus qui est une source de consommation en eaux pour des plantes d'ombrage.

**Réponses** : plusieurs réunions restent à venir où nous devons parler des problèmes de la reserve et du plan d'aménagement de la dite forets

Le représentant du CTFC a précisé que ces étapes sont contenues dans la convention provisoire signée entre la commune et le MINFOF à savoir :

- La cartographie de l'état des lieux de la réserve ;
- La sensibilisation des populations et autorités locales ;
- La matérialisation des limites de la réserve et l'enquête socio économique auprès des populations riveraines ;
- L'inventaire d'aménagement des ressources contenues dans le massif ;
- L'élaboration du plan d'aménagement de la réserve.

M. le Délégué départemental pour répondre à cette question a précisé que le MINFOF depuis quelques années, apporte des appuis pour les plantations des particuliers organisés en Entités juridiques (GICs ou Associations). A cet effet, il a demandé au Chef de poste forestier et de chasse de l'Arrondissement de Tubah, de continuer au recensement de ceux qui s'intéressent aux plantations forestières en vue de transmettre leur dossier au Ministère des Forêts et de la Faune.

Aux termes du jeu de questions réponses, le chef de village de Bambui au nom des populations des villages réunis a pris la parole pour une fois de plus remercier les autorités et de les assurer qu'ils sont prêts à contribuer au bon déroulement de ce projet. Par la suite, le Sous-préfet a repris la parole pour clôturer la réunion. Il a remercié les participants venus massivement, signe qui témoigne l'intérêt qu'ils manifestent à ce projet et leur engagement au processus d'aménagement de la réserve de BAMBUI. Il leur a recommandé de répercuter l'information aux absents sans toutefois la déformer. Il a également remercié les chefs de villages, le Maire de la commune de Tubah et tous les partenaires au développement présents pour leurs appuis multiformes dans la bonne marche de ce projet.

La réunion a pris fin à 11 h 55'

**Le représentant du Délégué Départemental  
des Forêts et de la Faune (Rapporteur)**



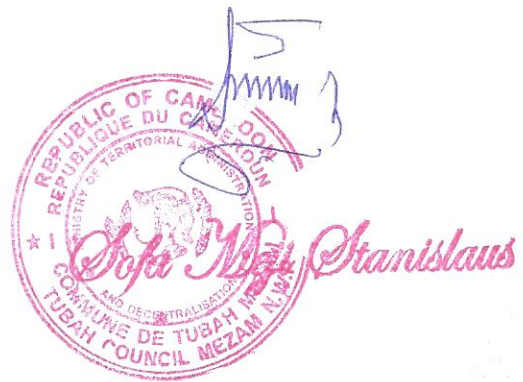
REPUBLIC OF CAMEROON  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE  
REGIONAL DELEGATION OF FORESTRY AND WILDLIFE  
MEZAM  
CHEF SECTION  
DES FORETS DE LA MEZAM  
*Ngomo Pile J. N.*  
AGENCIEN SUPERIEUR DE FORETS ET FORETS  
CHEF SECTION FORET DE LA MEZAM  
O.P.J.S

**Le Sous préfet de TUBAH  
(Président de séance)**



REPUBLIC OF CAMEROON  
SUB-PREFECTURE DE TUBAH  
LE SOUS PREFET  
SUB-DIVISIONAL OFFICE  
TUBAH SUB-DIVISION  
ARRONDISSEMENT DE TUBAH  
*Alim Garga*  
Administrateur Civil Principal

**Le Maire TUBAH**



REPUBLIC OF CAMEROON  
MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION  
TUBAH COUNCIL MEZAM  
*Sofa Mbi Stanislaus*



Centre Technique de la Forêt Communale  
BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN  
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)  
Site web: [www.forcommunale-cameroun.org](http://www.forcommunale-cameroun.org)

FICHE DE PRESENCE A LA REUNION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES AUTORITES  
ADMINISTRATIVES TRADITIONNELLES ET DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA RESERVE FORESTIERE DE  
BAMBUI

Lieu : COMMUNE DE TUBAH  
Journée du

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	N° TELEPHONE	N° CNI	Signature
1	ALIN GARSA	A.O	77 68 2550		
2	NKONDO GILE J. Jules	DEF Mtoyoum	74006938		
3	NEUNAGALE SYES	Sergent Staff Monsieur MEZAN	97 1 27785		
4	KESE KINGSLEY	SECRETARY D.O's Office Tubah	74101947		
5	Mélanie TSOGO	CRFA Yde	99747969		
6	Mgwe Eurica T	2nd Deputy Mayor	79174349		
7	Chikelom Benifera K	4th Deputy Mayor	76376109		
8	Tabal Pellic N.	Council Staff	79993300		



Centre Technique de la Forêt Communale

BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tel.: (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com

Site web: [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

9	Nkhami John TAFER	Chairman BVC	77210310	116603841	
10	<del>Joseph</del> ALOSINS	<del>Chairman</del> (BVC)	74105953	102629282	
11	UTOYA Mfoulou A.	IRMA-Barbui Representative Chief of Forêt fields	77.86.09.78	109.710.671	
12	Forsah PDDA NI	Agroforestry	77949994	110801377	
13	MSANUSA MIRABEL	Coordinator COBEX	74107492	107192196	
14	Bicheh Rouanus	Chairman U.S.M. Comm.	77383692	114129289	
15	Muhammad STEPHEN	Rep. of Forêt K. Keku	74684953	114084201	
16	Forbang John	SATIEC	77819418	1105507489	
17	Vunan Ernest A	Traditional Council	79934798	109100449	
18	William Jonodi	Mendel Foundation	79466403	110945156	
19	ACHÉ VALENTINE		77920997	1115407122	
20	Babary Francis	Chairman BVC	77318808		



Centre Technique de la Forêt Communale  
BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN  
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)  
Site web: [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

21	Ruth Nokiéji	MINERVA	75726102	
22	Fon EN. LOPI II	FINGE	77913966	
23	Aoko Hammelen	Laidé	99184485	
24	Esther N. SPECTER	K. ketogak	99137300	
25	Fr. Anggafomboh III	Bambui	77412343	
26	Goussolon Fina	CB TURBAH	75288286	
27	MARKAN Apollinaire	CTFC	99583367	